



8 olympic medals (1948-2016)



## Organisation de tournois

# Sélectifs U17/U20/senior

## Cahier des charges de la Fédération Suisse d'Esgrime Saison 2020/2021

*(la version française prévaut)*

*Ce cahier des charges peut varier en fonction de la  
situation COVID-19*

L'organisation d'un de ces tournois incombe à un club qui devra respecter les consignes édictées par Swiss Fencing.

Dès la saison 2014/2015, des observateurs ont été mandatés par la Fédération pour conseiller, observer et établir un rapport qui sera envoyé à Swiss Fencing pour analyse. En cas de manquement grave aux directives établies, nous serions dans l'obligation de ne plus répondre favorablement à vos demandes d'organisation.

### 1 – Inscription à la compétition

Les informations données par le club organisateur devront parvenir aux différents clubs affiliés à Swiss Fencing au minimum 3 semaines avant la date de la compétition.

**Seules les inscriptions enregistrées par le système Ophardt sont admises**, exceptées les inscriptions des tireurs étrangers n'ayant pas accès au système Ophardt.

**Délai d'inscription : le mercredi précédant la compétition.**



## 2 – Licence

Les compétitions sont normalement ouvertes à tous les tireurs licenciés (suisse ou étrangers). En vue de la situation actuelle (COVID-19), la première compétition sélective de Morges U17/U20 (5/6.09.2020) est uniquement réservée aux athlètes domiciliés en Suisse, inscrits à un club Suisse avec une licence Suisse (cotisation payée).

## 3 - Pointage des tireurs

Les tireurs qui ne se présentent pas au pointage aux horaires prévus seront scratchés.

## 4 – Finance d'inscription

La finance d'inscription ne doit pas dépasser la somme **de 25.- francs suisses**, payable le jour même de la compétition pour les épreuves individuelles.

5.- frs seront restitués à Swiss Fencing pour chaque tireur inscrit. Le secrétariat de Swiss Fencing vous fera parvenir une facture dès l'enregistrement des résultats. La taxe de 5.- frs s'applique à tous les tireurs suisse et étranger participant à la compétition. Aucune exception n'est prise en compte.

## 5 – Horaire

Le dimanche, les compétitions ne peuvent débuter avant 09h00 et **doivent se terminer impérativement pour 17h00.**

## 6 – Formule du tournoi

1 tour de poule de 6 ou de 7 tireurs (aucun éliminé)

En priorité les poules sont constituées selon le classement « tournois de sélection »

Ensuite les tireurs non-classés seront introduit dans les poules selon le classement du CN.

Décalage des tireurs par club.

Tableau d'élimination directe sans repêchage

La troisième place ne se tire pas

## 7 – Catégories – Armes – Touches - Durée des assauts

| Catégories | arme<br>épée | Armes<br>Fleuret<br>sabre | touches |         | temps |         |
|------------|--------------|---------------------------|---------|---------|-------|---------|
|            |              |                           | Poule   | Tableau | Poule | Tableau |
| Senior     | Lame 5       | Lame 5                    | 5       | 15      | 3'    | 3x3'    |
| U20        | Lame 5       | Lame 5                    | 5       | 15      | 3'    | 3x3'    |
| U17        | Lame 5       | Lame 5                    | 5       | 15      | 3'    | 3x3'    |

## 8 – Directoire technique

Avant le début de la compétition, l'organisateur doit désigner un Directoire Technique (DT)

- le DT se compose de 3 personnes (organisateur, Mes. d'armes, arbitre (FIE ou candidat FIE si possible)) aptes à intervenir spontanément dans tous les conflits.
- il doit faire respecter l'ordre et la discipline au cours de la compétition.
- les décisions du DT sont mises à exécution immédiatement.



## 9 – Arbitrage

Chaque organisateur doit prévoir plus d'arbitres que de pistes à disposition, afin qu'un tournoi puisse s'opérer.

Avant le début de la compétition, tous les arbitres sont convoqués pour une séance d'information ; ***l'organisateur contrôle si chaque arbitre est apte à assumer son rôle.***

Les arbitres recevront un bon pour une collation/repas et 2 boissons au minimum.

L'organisateur mettra à leur disposition de l'eau plate et gazeuse en bouteilles économiques et des gobelets de sorte que les arbitres puissent se désaltérer au cours de la journée.

Les arbitres titulaires d'une licence de la FSE seront défrayés selon les tarifs en vigueur, sur présentation de la licence.

***Si le quota des arbitres n'est pas respecté, l'organisateur refusera le nombre de tireurs dépassant le quota arbitral amené.***

## 10 – Public

***L'accès aux pistes n'est réservé qu'aux tireurs, arbitres en fonction, entraîneurs ou moniteurs ; ces derniers seront munis d'un signe distinctif.***

S'il n'est pas possible d'entourer les pistes par des barrières, l'accès de la salle doit être fermé.

Toutes personnes participantes ou présentes à la compétition doivent respecter à tout moment le concept de protection de l'organisateur et les directives générales pour le sport après l'assouplissement des mesures (22.06.2020).

## 11 – Les finales et les récompenses

Les deux finalistes doivent être mis en valeur par une présentation des tireurs, de leur entraîneur et du club auquel ils appartiennent.

La vidéo-arbitrage est autorisée lors de la finale ou lors des phases finales pour autant que tous les matchs du même tour puissent en bénéficier. Cette mesure contribue à l'amélioration du niveau des arbitres suisses et augmente la qualité des organisations des compétitions mais n'est en aucun cas obligatoire.

Il n'est pas nécessaire d'attendre que tous les finalistes de toutes les catégories soient connus pour procéder aux finales.

La remise des récompenses s'opère immédiatement après la finale.

Les récompenses seront attribuées au minimum aux 4 premiers tireurs de chaque catégorie et à la première équipe.

## 12 - Sponsoring

En cas de partenariat officiel du « Circuit National », l'organisateur devra mettre la banderole en évidence ; tout autre partenariat privé est accepté s'il respecte les règlements « Publicité & Sponsor » de Swiss Fencing et de la FIE.



### **13 – Démontage de la salle**

Par respect des tireurs, le démontage de la salle ne peut s'opérer avant que la dernière finale n'ait eu lieu.

### **14 – Enregistrement des résultats**

L'organisateur enregistre les résultats dans le système Ophardt.

Pour les utilisateurs :

- **du système « Engarde » en format PDF et xml**
- **du système « Ophardt » en format PDF et E??**

**Tous les autres systèmes informatiques ne sont pas acceptés !**

Une version des résultats (en pdf) est adressée par e-mail au plus tard le mercredi qui suit la compétition au secrétariat Swiss Fencing : [info@swiss-fencing.ch](mailto:info@swiss-fencing.ch).

Swiss Fencing  
(adapté le 31.08.2020)